

ATTESTATION ET INSCRIPTION

VIDE-GRENIERS DU 11 OCTOBRE 2026

FÊTE DE L'AUTOMNE – PERPEZAC LE NOIR

Association organisatrice : Comité des fêtes et loisirs – 51 rue principale – Mairie – 19410 Perpezac le Noir Contact : Lion Natacha ☎ 06.13.12.21.40

Je soussigné(e) :

NOM : Prénom :

Né(e) le :/...../..... àDépartement :

Adresse domicile :

CP : Ville : Tél :

E-mail :

Titulaire de la pièce d'identité N° Délivrée le.....

par

Déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant(e)
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code du commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de la même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Ci-joint le règlement de€ pour la réservation de emplacement(s) de 4 mètres. (1 emplacement de 4 mètres = 8€).

Votre règlement doit nous parvenir avec le chèque correspondant au montant de votre réservation à l'ordre du comité des fêtes de Perpezac le Noir et l'attestation ci-dessus dûment remplie au plus tard le 4 Octobre 2026 accompagnés de la copie recto-verso de votre carte nationale d'identité (CNI). Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

Au-delà de cette date, merci de prendre contact au 06.13.12.21.40 (9h-20h) pour s'assurer de la possibilité d'accueil. Laissez un message sur le répondeur si pas de réponse, pas besoin d'insister par plusieurs appels successifs, vous serez rappelé ou un SMS vous sera envoyé.

Les exposants sont accueillis de 6h à 8h30 et positionnés selon un plan établi par l'organisateur.

Vous pouvez déposer votre inscription (soit directement à la mairie ou dans la boîte aux lettres extérieure en dehors des heures d'ouverture) ou envoyer les documents à l'adresse suivante : Mairie – Comité des fêtes – 51 rue Principale – 19410 PERPEZAC LE NOIR.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de la part des exposants. Cette attestation sera remise par l'organisateur au Maire de la commune d'organisation pour être jointe au registre de la manifestation ainsi que votre justificatif d'identité. Ce registre est consultable par la Préfecture à toutes fins utiles.

Fait à le Signature

précédée de la mention « Lu et approuvé » :